

[Jeux vidéo](#)[Gastronomie](#)[Cinéma](#)[Musique](#)[Livres](#)

Documentaire

Dans le laboratoire eugéniste de la cité Ungemach à Strasbourg

De 1924 aux années 1980, la cité-jardin Ungemach, à Strasbourg, a fonctionné comme un laboratoire destiné à produire « une descendance intéressante ». Un documentaire, diffusé lundi sur France 3 Grand Est, met en lumière un eugénisme par l'habitat qui connut un écho international.

Par **Serge HARTMANN** - 11 mars 2021 à 12:00 | mis à jour le 11 mars 2021 à 17:10 - Temps de lecture : 4 min





De petites maisons familiales dans un cadre agréable, avec jardins, dans le quartier du Wacken à Strasbourg. Au début des années 20, l'industriel Charles-Léon Ungemach investissait une partie de son immense fortune, édifiée grâce au sucre et à la confiserie durant la Grande Guerre, dans un programme d'habitations destinées à de jeunes ménages.

Mais n'y entrait pas qui voulait. Les couples devaient offrir des garanties en termes de santé, de fécondité (trois enfants obligatoires pour y demeurer), de travail, d'éducation, de moralité... Tout ce qui faisait un peu tache disqualifiait les postulants auxquels on appliquait un système de points. Des contrôles réguliers étaient effectués pour éviter les dérapages - d'ailleurs un règlement long comme le bras, comptant quelque 356 articles, y veillait.

Collaborateur du riche strasbourgeois, Alfred Dachert (1875-1972) fut le véritable concepteur du projet de la cité-jardin, juridiquement construit sous forme d'une fondation : les Jardins Ungemach. Son objectif : « En aidant les familles intéressantes à se développer plus rapidement que les autres, les Jardins Ungemach augmentent dans la société de demain le nombre des éléments précieux et contribuent par là à guider l'évolution humaine vers une ascension plus rapide ».

Si ces lignes dans lesquelles Dachert résumait la « philosophie » de son projet de cité-jardin heurtent nos sensibilités actuelles, elles étaient en revanche totalement dans l'air du temps auprès des élites de la première moitié du XXe siècle. Avec ses couples « de souche saine et féconde », la cité Ungemach rayonnera jusqu'aux États-Unis, le New York Times et bien d'autres journaux américains lui consacrant des articles élogieux.

Privilégier certains groupes humains, en exclure d'autres

C'est déjà **ce qu'avait mis en lumière le chercheur Paul-André Rosenthal dans son ouvrage *Destins de l'eugénisme***, paru au Seuil il y a cinq ans. Le livre avait attiré l'attention du producteur-réalisateur Vincent Gaullier. « Je m'intéresse aux sciences, et plus particulièrement à l'histoire des sciences, explique-t-il. Jusque-là, j'avais pensé que la France avait été préservée des théories eugénistes. Or, il y avait bien dans le projet de Dachert une démarche visant à sélectionner des groupes humains, à en privilégier certains et à en exclure d'autres pour améliorer le niveau général de la société ».



Des images animées pour apporter une touche d'humour à un sujet grave. D.R.

Associé à Jean-Jacques Lonni, il cosigne avec ce dernier *L'expérience Ungemach, une histoire de l'eugénisme*, documentaire qui, comme l'indique son intitulé, ouvre le champ de la problématique, allant du cas particulier de Strasbourg à une approche plus générale de l'eugénisme et de l'écho qu'il rencontra dans les milieux intellectuels, politiques et économiques. « On s'aperçoit que même si des pays protestants, attachés à la notion de la perfectibilité, au principe de l'amélioration de sa condition, se sont montrés plus ouverts aux théories eugénistes, celles-ci ont aussi imprégné des sociétés plus catholiques, comme la France. Peut-être pour cette dernière est-ce l'héritage des Lumières, avec la conviction d'un progrès à conquérir », poursuit Vincent Gaullier.

Le thème des souris de laboratoire

Tout comme Paul-André Rosenthal, il n'en revient pas qu'après la Seconde Guerre mondiale, « avec l'expérience de ce que l'eugénisme avait pu produire de plus atroce », la politique de sélection des populations de la cité Ungemach ait perduré. « La Ville de Strasbourg avait pris le relais de la gestion des lieux, mais sans que cela ne modifie en rien les critères d'attribution jusqu'au début des années 80 », poursuit Vincent Gaullier.

Aux propos des scientifiques s'ajoute une mémoire de la cité Ungemach avec des témoignages de plusieurs habitants, anciens ou actuels. Ils évoquent les visites à domicile d'autrefois, destinées à vérifier la tenue des maisons, mais aussi à veiller à ce que les trois enfants réglementaires soient bien atteints. Un cadre contraignant, mais qui cohabite aussi avec **des souvenirs d'une enfance heureuse, dans un cadre agréable, avec une nature encore toute proche.** « Il ne s'agissait pas de logements sociaux, puisqu'on s'aperçoit en étudiant les revenus que les locataires de la cité appartenaient plutôt aux classes moyennes », remarque encore Vincent Gaullier.

Son documentaire, une coproduction de la société strasbourgeoise Sancho & C° et de Look at Sciences (Paris), remédie au manque d'images d'archives par des animations délicieusement rétro qui accompagnent les propos des différents intervenants. Elles introduisent un ton décalé, abordant notamment le sujet au travers du thème des souris de laboratoire. « Le film est suffisamment grave. Cela apporte une légère forme d'humour », confie le réalisateur.

Humoristique, la métaphore n'en est pas moins dramatiquement pertinente, pointant l'essence même du projet conçu par Alfred Dachert.

L'expérience Ungemach, une histoire de l'eugénisme, lundi 15 mars, à 23 h, sur France 3 Grand Est. Et en replay du 16 mars au 15 avril sur: grandest.france3.fr (case La France en vrai).

La question piège...

« Profession de l'épouse » : c'était la question piège figurant dans tout dossier d'attribution d'une maison de la cité Ungemach. Et qui dit toute une époque... Car dès lors qu'une femme déclarait un

emploi, son couple était mis à l'écart. Dans l'esprit des dirigeants de la fondation, la place d'une mère était au foyer afin de privilégier l'éducation de ses enfants, ceux-ci constituant l'élément clef du programme de la cité.

Culture - Loisirs

Cinéma



COMMENTAIRES SUIVANTS
